

OSSATURES BOIS



Organisme certificateur : FCBA

Produit concerné : ouvrages en ossature bois

Mise en œuvre : réalisation de murs

Exigences minimales pour prétendre à la certification :

- Définition du produit : structure, composée d'un tramage régulier, sur laquelle est fixé un voile de contreventement
- Nature et caractéristiques mécaniques des bois utilisés (sapin, pin sylvestre, épicéa, douglas, pin maritime)
- Caractéristiques mécaniques des bois composant l'ossature
- Humidité des bois inférieure à 18 %
- Dimensionnement
- Qualité des assemblages

Caractéristiques exigées par la certification :

- Qualité et durabilité des bois
- Qualité du voile travaillant et des assemblages
- Caractéristiques des menuiseries extérieures incorporées
- Caractéristiques mécaniques
- Revêtement extérieur

Mentions complémentaires :

- Utilisation d'approvisionnements bois provenant de forêts gérées durablement (mention FC)

Normes principales de référence :

- prEN 14732
- DTU 31.2 (NF P 21-204)
- Dimensionnement des ouvrages selon les règles CB71 (avec la norme NF P 21-400) ou l'eurocode 5



Liste des produits certifiés sur www.fcba.fr